



18PP07

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

PROTECTION DES PERSONNES & DROITS DES USAGERS DANS LES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

Contexte

Le législateur prévoit des dispositions concernant les droits, l'assistance, l'accompagnement social et la protection des personnes que ce soit en institution ou à domicile.

La loi affirme et promeut les droits et libertés individuelles des usagers.

L'usager passe du statut d'objet de droit à sujet de droit et se voit reconnaître des droits fondamentaux (dignité, respect de la vie privée, sécurité) mais également des droits essentiels spécifiques aux usagers (confidentialité des informations, droit à l'information, accès au dossier).

Il est primordial que les professionnels du secteur social et médico-social connaissent et maîtrisent les textes fondamentaux consacrant les droits des usagers et les dispositions du code civil assurant la protection des plus vulnérables notamment des plus âgés.

Objectifs

- Maîtriser les textes fondamentaux du secteur social et médico-social dans le domaine du handicap et de la gérontologie
- Connaître les dispositions spécifiques du droit civil concernant les personnes vulnérables
- Echanger des analyses, des témoignages et expériences

Programme

- **Présentation synthétique des textes fondamentaux consacrant les droits des usagers**
 - *Loi du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale*
Présentation de la genèse de la loi, des apports et des différents outils.
 - *Loi du 11 février 2005 sur le handicap*
Présentation des apports de la loi au niveau de la compensation du handicap, de la scolarité, de l'emploi, de l'accessibilité et du rôle et missions de la MDPH.
 - *Loi du 05 mars 2007 sur la protection juridique des majeurs*
Présentation des différentes mesures et procédures concernant la tutelle, la curatelle, la sauvegarde de justice, le mandat de protection future et l'habilitation familiale.
 - *Loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015*
Présentation de la réforme de l'APA, des nouvelles dispositions concernant les proches aidants, la personne de confiance et le contrat de séjour.
- **Echanges avec les participants sur les différentes situations auxquelles ils peuvent être confrontés dans la pratique**

Date(s) & Lieux :

21 juin 2018 - Montpellier

13 avril 2018 - Toulouse

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarifs :

270 € - Adhérent

350 € - Non-adhérent

Public :

Professionnels du secteur social et médico-social, responsables des services et structures, cadres intermédiaires, professionnels du terrain et personnels administratifs

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances.
- Echanges avec les participants sur les différentes situations auxquelles ils peuvent être confrontés dans la pratique.

Intervenant :

Myriam TAROUDJIT, juriste

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation.

